

Michel Dakar
9, Route de Barre-y-va
Villequier
76490 Rives-en-Seine

Villequier, le 7 juin 2021

Tél : 02 32 70 82 35

Signification à toutes fins, adressée par voie d'huissier à :

Monsieur Dominique Martin, Médecin-conseil national à la
Caisse Nationale d'Assurance Maladie 50 avenue du Professeur
André Lemierre 75020 Paris.

Monsieur,

Je viens de recevoir un pli de votre part m'invitant à me
faire vacciner contre le Covid 19.

Il est clair que nous allons vers une vaccination sous
contrainte, sous une forme franche ou hypocrite.

Vous êtes la première manifestation de cette contrainte.

Je vous déclare que si je suis vacciné cela sera contre ma
volonté.

Cette signification est la première pièce matérielle qui sera
utilisée pour engager une poursuite pénale envers vous
personnellement Monsieur Dominique Martin, en premier, et de
préparer sur le long terme voire le très long terme, la
réparation pénale et civile des effets néfastes voire létaux
de cette vaccination.

Je joins à cette signification votre courrier et une annexe,
et un article relatant l'hécatombe ayant eu lieu dans une
maison de retraite de religieux en Vendée à Chavagnes-en-
Paillers, en avril et mai 2021, où sur 21 vaccinés, 7 sont
décédés, 6 très gravement malades et 8 malades.

Ce cas n'est qu'un exemple parmi d'autres très nombreux,
présents dans tous les pays où cette vaccination a lieu.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de ma
considération distinguée.

1/8

M. 

MICHEL DAKAR
9- Route de barre y va
VILLEQUIER
76490 RIVES-EN-SEINE
02 32 70 82 35

REJOIGNEZ
L'ASSOCIATION
DU MEDIA
EN 4-4-2

ADHÉREZ

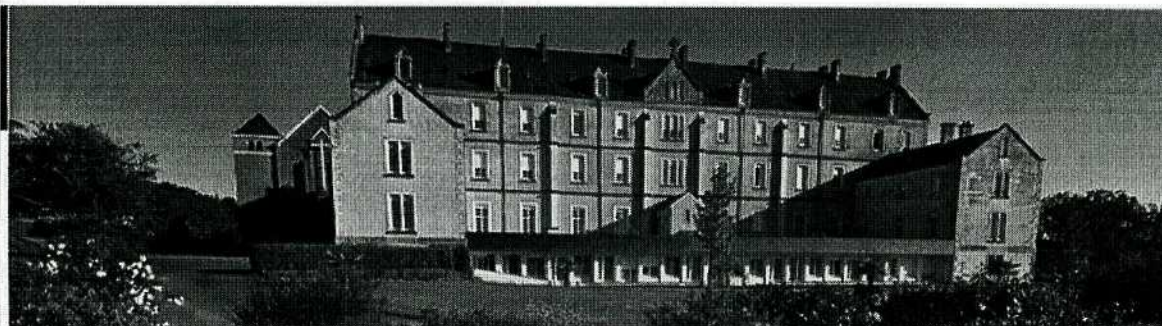


LE MEDIA EN 4 4 2

ACCUEIL | FAIT EN 4-4-2 | MARCEL | SOCIÉTÉ | CULTURE | VIDÉOS

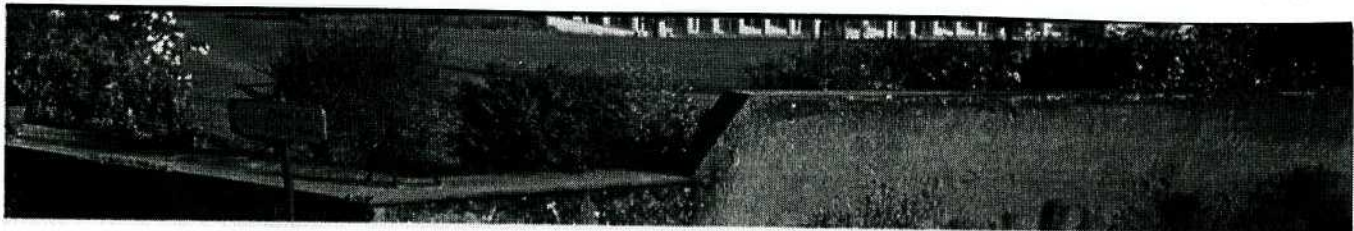
21 vaccins ARNm dans une communauté religieuse : 7 morts, 14 malades et... l'omerta

5 juin 2021 | Société



Financ
Le
Média

7 925
collecte



Entre le 14 avril et le 21 avril, tous les prêtres retraités des Fils de Marie Immaculée à Chavagnes-en-Paillers en Vendée ont reçu l'un des vaccins expérimentaux ARNm. A l'exception d'un prêtre infecté auparavant, donc naturellement immunisé. La mort a ensuite frappé la communauté.

La presse locale est restée silencieuse (à part dans la rubrique nécrologique). Jeanne Smits, qui a écrit l'article de *LifeSiteNews* qui suit, évoque le Salon Beige qui titre : « *La mort frappe une communauté de prêtres retraités, qui venaient d'être vaccinés* ».

L'omerta

Famille Chrétienne annonce : « *Vendée : une communauté de prêtres décimée par le Covid* » et, en sous-titre : « *En à peine un mois, sept prêtres vivant en communauté à Chavagnes-en-Paillers sont morts infectés par le Covid-19.* » Donc ils sont morts du Covid, pouvons-nous croire. Mais non, pas du tout puisqu'il s'agit d'« Un drame pour cette congrégation des Fils de Marie Immaculée, dont la quasi-totalité des membres avait récemment reçu l'un des vaccins. » C'est donc le « vaccin » qui est responsable des décès, quoique, renvoyé à la fin de la phrase, il passerait plutôt à l'as. Bref, on n'y

comprend rien. Heureusement l'article met les choses au clair : « *Ils auraient été frappés par le variant sud-africain, connu pour sa virulence.* » Pas si clair que ça, puisque la phrase est au conditionnel. Et pourquoi l'information n'est-elle pas passée dans la presse ? L'omerta ? Réponse du diocèse : « *Dans leur malheur ils n'ont pas forcément pensé à rapporter la situation autour d'eux* ». Ben, voyons !

Les faits

Les événements ont eu lieu dans la petite ville de Chavagnes-en-Paillers en Vendée, sur la côte ouest de la France, dans une maison religieuse locale. Les morts a eu lieu entre le 28 avril et le 8 mai.

Avant la série inhabituelle de décès sur une courte période, 23 prêtres âgés, français et étrangers, vivaient en communauté dans les bâtiments historiques de la congrégation, recevant l'aide d'employés non religieux du quartier.

Depuis le début de la crise du Covid-19 en mars 2020, compte tenu de la vieillesse et des comorbidités de la majorité des résidents, la communauté a pris soin de suivre tous les ordres et recommandations du gouvernement et s'est rarement, voire jamais, aventurée en dehors de ses terres, selon les observateurs locaux. Les prêtres âgés n'ont pas non plus reçu de visiteurs.

Aucun n'avait été infecté par le SRAS-CoV-2 depuis le début de la pandémie à l'exception de l'un des prêtres qui avait été amené à partir en visite à diverses occasions : il a été testé positif au début de cette année, sans tomber malade, a scrupuleusement observé les mesures d'isolement à son retour.

Aucun autre « cas » ne s'est produit parmi ses frères prêtres à l'époque.

En avril, au plus tôt le 14 avril et au plus tard le 21 avril, tous les prêtres, à l'exception de l'ancien prêtre infecté, ont reçu l'un des vaccins expérimentaux ARNm.

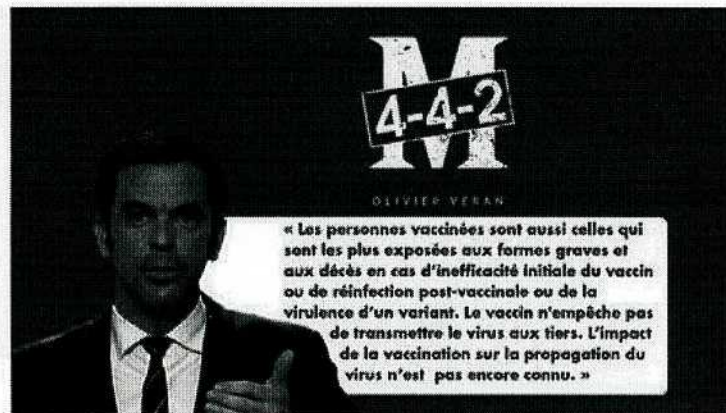
Immédiatement après, une vague de Covid a frappé les prêtres vaccinés. Le prêtre non vacciné est resté négatif. Sur les 22 prêtres infectés, 21 sont tombés malades, dont six gravement, et sept sont décédés dans les deux à trois semaines et demie après avoir été vaccinés. Les défunts avaient tous quatre-vingts ou même quatre-vingt-dix ans et avaient de graves problèmes de santé.

Sont-ils morts « à cause » du vaccin expérimental ? Ont-ils été infectés « à cause » de leur récente vaccination ? Ou peut-on même dire que la vaccination elle-même les a amenés à contracter le Covid ?

Aucune de ces questions ne peut être résolue facilement et avec certitude, mais la concordance des vaccinations, des infections et du taux de mortalité élevé est un fait — et un fait troublant. On s'attendrait à ce que des études et des enquêtes aient lieu sur le calendrier, les effets indésirables possibles des piqûres et la vulnérabilité possible au Covid chez les individus récemment vaccinés.

Après tout, le ministre français de la Santé Olivier Véran lui-même a déclaré dans un mémoire écrit à la plus haute juridiction administrative, le Conseil d'État, qu'un retraité récemment vacciné qui souhaitait être exempté des restrictions Covid devrait continuer à porter un masque et à observer une distanciation sociale, ainsi que de rester à moins de 10 km de son domicile et de respecter le couvre-

feu, de 18 heures, à l'époque car « les personnes vaccinées sont également celles qui risquent le plus de développer des formes sévères et de mourir en cas d'inefficacité initiale du vaccin ou de réinfection ou variante post-vaccinale virulence ».



En d'autres termes, dans la période qui suit immédiatement la vaccination, le risque d'être infecté et de développer une forme sévère voire mortelle de Covid est plus élevé que sans le « vaccin ».

Mais pour autant qu'on sache, aucune autopsie n'a eu lieu, ce qui est probablement une bénédiction pour les prêtres décédés, qui de toute façon sont morts à un âge avancé, et surtout leurs frères sacerdotaux et leurs proches. Mais le silence médiatique complet entourant les événements remarquables est pour le moins singulier, et une forme de peur de s'exprimer est palpable à un

moment où la simple remise en question de l'efficacité et de la sécurité des vaccins Covid-19 est en elle-même considérée comme une forme de « complotisme », comme on l'appelle en France : l'adhésion aux théories du complot.

Mais lorsque quatre décès suivent de près un total de 22 vaccinations, des procédures de pharmacovigilance semblent nécessaires.

Dans le cas de la communauté religieuse de Chavagnes, des citoyens locaux ont déclaré à *LifeSite* que l'un des employés avait très récemment été testé positif au Covid avant les vaccinations.

Cela soulève des questions. Les prêtres avaient-ils tous été infectés très récemment avant leur vaccination, et cela a-t-il conduit à une réaction plus violente qu'ils n'auraient eue sans la piqûre?

Le fait que le seul prêtre non vacciné ne soit pas tombé malade est également remarquable. Cela ne permet cependant pas d'établir un lien entre le vaccin et la maladie, du fait qu'il était connu pour avoir eu une infection antérieure il y a plusieurs mois, ce qui l'aurait probablement protégé de la vague Covid d'avril par immunité naturellement acquise. Quoi qu'il en soit, le Covid s'est avéré moins risqué pour lui que pour les autres membres de sa communauté.

D'autres bizarreries apparaissent. Alors que l'âge et l'état de santé des résidents expliquent que le Covid serait susceptible de les frapper plus fort que la plupart des autres, *LifeSite* comprend qu'au moins un des décès a été officiellement attribué à un arrêt cardiaque, sans que le statut positif du

défunt Covid soit noté. Avant l'arrivée du « vaccin », tous les patients positifs au Covid décédés, même ceux dont l'état de santé sous-jacent était très mauvais, étaient appelés victimes du Covid. Avec le vaccin, voici le cas d'un patient Covid dont la positivité n'intéresse apparemment plus les autorités sanitaires.

Encore une fois, cela a peut-être été une bénédiction pour sa communauté et ses proches. En France, un certificat de décès Covid signifie de sévères restrictions sur les visites de la dépouille mortelle qui sont placées dans un sac mortuaire en plastique sans les soins et les honneurs habituels, et le cercueil du défunt est fermé rapidement sur le lieu du décès.

Mais cela indique la manière dont les statistiques Covid peuvent être manipulées.

La vague de maladies graves et de décès qui a frappé cette communauté âgée n'a pas fait la Une des journaux, même dans la presse locale, et n'a pas donné lieu — à la connaissance de *LifeSite* — à une enquête médicale. S'il y avait une réelle inquiétude quant aux risques potentiels liés au « vaccin » expérimental dans les situations décrites ci-dessus, n'auraient-ils pas été présentés comme un motif de prudence ?

Père Camille Dudit AVIS D'OBSÈQUES

Chavagnes-en-Paillers (85) Le Père Rafael Serrano, Supérieur général des Fils de Marie Immaculée, les

Pères de sa communauté de Sainte Marie et tous les membres de sa famille ont la douleur de vous faire part du décès du Père Camille DUDIT survenu le 28 avril 2021, à l'âge de 87 ans.

Père Yvon Gauducheau AVIS D'OBSÈQUES

Chavagnes-en-Paillers (85) – Mouchamps (85) Le Père Rafael Serrano, Supérieur général des Fils de Marie Immaculée, les Pères de sa communauté de Sainte Marie et tous les membres de sa famille ont la douleur de vous faire part du décès du Père Yvon GAUDUCHEAU survenu le 30 avril 2021, à l'âge de 88 ans.

Père Henri Brenon AVIS D'OBSÈQUES

Chavagnes-en-Paillers (85) – Montréverd, Saint André Treize Voies (85) Le Père Rafael Serrano, Supérieur général des Fils de Marie Immaculée, les Pères de sa communauté de Sainte-Marie, les membres de sa famille ainsi que les amis de la Dominique ont la douleur de vous faire part du décès du Père Henri BRENON survenu le 4 mai 2021, à l'âge de 85 ans.

Père Henri Gallot AVIS D'OBSÈQUES

Chavagnes-en-Paillers (85) – Pouzauges (85) Le Père Rafael Serrano, Supérieur Général des Fils de Marie Immaculée; les Pères de sa communauté de Sainte-Marie ainsi que les membres de sa famille ont la douleur de vous faire part du décès du Père Henri GALLOT survenu le 8 mai 2021, à l'âge

de 98 ans.

Père Maurice Poiroux AVIS D'OBSÈQUES

Chavagnes-en-Paillers (85) – Nieul-le-Dolent (85) Le Père Rafael Serrano, Supérieur Général des Fils de Marie Immaculée, les Pères de sa communauté de Sainte Marie et tous les membres de la famille ont la douleur de vous faire part du décès du Père Maurice POIROUX survenu le 21 mai 2021, dans sa 94e année.

Père Pierre Remaud AVIS D'OBSÈQUES

Chavagnes-en-Paillers (85) – Le Père Rafael Serrano, Supérieur général des Fils de Marie Immaculée, les Pères de sa communauté de Sainte Marie et tous les membres de la famille ont la douleur de vous faire part du décès du Père Pierre REMAUD survenu le 23 mai, à l'aube de ses 89 ans.

Père Michel Remaud AVIS D'OBSÈQUES

Chavagnes-en-Paillers (85) – Grosbreuil (85) Le Père Rafael Serrano, Supérieur général des Fils de Marie Immaculée, les Pères de sa communauté de Sainte Marie et tous les membres de la famille ont la douleur de vous faire part du décès du Père Pierre REMAUD survenu le 23 mai, à l'âge de 80 ans.

Source : 21 of 22 recently vaccinated priests in French retirement home test positive for COVID



🔍 🏠 <https://www.lifesitenews.com/news/21-of-22-recently-vaccinated-priests-in-french-retirement-home-test-positive-for-covid> 📄 ☆

WORLD ▾ SUBSCRIBE

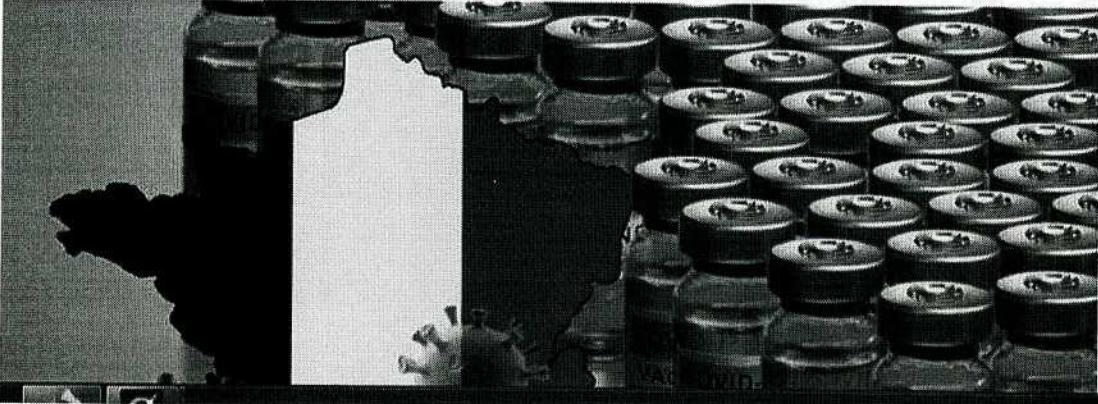
LIFE SITE News Opinion Blogs Shows Video LifeFacts Petitions

NEWS

21 of 22 recently vaccinated priests in French retirement home test positive for COVID

Four priests have already died, and two are still in critical condition.

Thu May 20, 2021 - 4:40 pm EST



MUST-READ

- 21 of 22 recently vaccinated priests in French retirement home test positive for COVID
News | By Jeanne Sm
- Transgender Ideology Disagrees with Them
News | By Jonathon 1
- Trump teases 2024

6/8

Mon numéro : 1 55 03 99 206 013 77
Mon nom ou celui de mon ayant droit :
DAKAR MICHEL

CPAM HD FLUX ENTRANTS 5 RUE DU FACTEUR CHEVAL
TSA 99 998 91008 EVRY CEDEX
0043547187 672376 100
eco'pli CI 1505 03.06.21 14 CAEN CTC

M. DAKAR MICHEL
RTE DE BARRE Y VA
76490 VILLEQUIER

Le 28/05/2021



> VACCINEZ-VOUS CONTRE LA COVID-19

Monsieur MICHEL DAKAR,

Si vous n'êtes pas encore vacciné contre la Covid-19 ou si vous n'avez pas trouvé de rendez-vous, nous vous informons que des rendez-vous de vaccination sont actuellement disponibles.

Vous pouvez prendre rendez-vous directement sur www.sante.fr ou bien en contactant le numéro vert dédié pour les personnes prioritaires au 0 800 730 956, service & appel gratuits, ouvert 7j/7, de 8h à 20h.

Avec toute mon attention,

le Médecin-conseil national

L'envoi de cette invitation s'inscrit dans le cadre du traitement de données dénommé "SI Vaccin Covid" mis en oeuvre par l'Assurance Maladie et la Direction Générale de la Santé. Ce traitement de données a pour finalité d'assurer l'organisation, la traçabilité et le suivi de la vaccination contre la Covid-19. Conformément aux dispositions relatives à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de limitation aux données qui vous concernent, ainsi que d'un droit d'opposition sur une partie du traitement. Ces droits s'exercent auprès du Directeur de votre caisse d'assurance maladie de rattachement en contactant le ou la délégué(e) à la protection des données. Pour en savoir plus sur le traitement de vos données, rendez-vous sur www.ameli.fr/mention-information-si-vaccin-covid

Dominique Martin rejoint la Cnam en qualité de médecin-conseil national

27 novembre 2020



RETOUR

DOMINIQUE MARTIN REJOINT LA CNAM EN QUALITÉ DE MÉDECIN-CONSEIL NATIONAL

Dominique Martin est nommé, à compter du 1^{er} décembre 2020, médecin-conseil national de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie auprès de Thomas Fatôme, directeur général. Il sera en charge de la politique de l'Assurance Maladie dans le domaine médical. Il succède au professeur Olivier Lyon-Caen qui occupait cette fonction depuis juillet 2017.

Dominique Martin dirigeait, depuis septembre 2014, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Il a œuvré au renforcement de la politique de surveillance des produits de santé tout en impulsant une stratégie d'ouverture à la pluralité des expertises et en particulier celle du patient, dans la droite ligne des valeurs de démocratie sanitaire qu'il défend depuis plusieurs années.

Docteur en médecine psychiatre ancien interne des hôpitaux de Paris et titulaire d'un diplôme d'études approfondies en sciences sociales, Dominique Martin a commencé sa carrière au sein de Médecins sans frontières de 1984 à 1993, avant de rejoindre le ministère du Travail et des Affaires sociales en 1997, à sa sortie de l'ENA.

Chargé de mission à la Direction général de la santé (DGS) de 1997 à 1998, il est ensuite devenu conseiller social auprès du Préfet de Paris (1998 – 1999), puis conseiller technique auprès de la secrétaire d'Etat aux personnes âgées et handicapées, Dominique Gillot, (1999 – 2001), avant de travailler aux côtés de Bernard Kouchner, alors ministre délégué à la Santé, en tant que conseiller technique (2001 – 2002).

Dominique Martin a, par la suite, dirigé l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales (Oniam) pendant 9 ans, de 2002 à 2011 avant de rejoindre la Cnam en qualité de directeur de la branche risques professionnels, de 2011 à 2014.